

Fiche pratique pour la mise en oeuvre de votre plan d'actions cyber dans votre collectivité.

Description rapide de l'objectif visé :

Chaque utilisateur dispose d'un mot de passe de connexion Windows personnel comprenant 12 caractères (chiffre, minuscule, majuscule, caractères spéciaux).

Coût estimé :

0 €



Niveau de difficulté de l'action :

Simple



Ressources nécessaires :

Ordinateur



Niveau d'accompagnement :

Simple



Temps estimé :

20 minutes



Public visé pour l'action :

Utilisateur d'un poste



Organisation conseillée pour la mise en œuvre dans votre collectivité :

1. Qui fait quoi ? Définir les rôles et responsabilités.

Définissez qui porte l'action et la crédibilise aux yeux des collaborateurs.

Définissez qui (responsable informatique, utilisateur de son poste) réalise l'action de changement de mot de passe.

2. Pourquoi ?

Communiquez pour expliquer la démarche à vos collaborateurs : ce qu'apporte un mot de passe fort et les moyens mnémotechniques pour en créer un est mis à votre disposition dans les « Ressources utiles » ci-contre.

3. Comment ?

Une session de sensibilisation peut appuyer la complexification du mot de passe de la session Windows.

Une réunion d'information peut aussi avoir lieu pour communiquer sur ce changement.

4. Combien ?

Sur chaque session Windows.

5. Quand ?

Annuellement

Livrable de l'action terminée :

Mot de passe de la session Windows composé de 12 caractères de typologie différentes (chiffres, minuscules, majuscules, caractères spéciaux)

Description étape par étape pour la mise en œuvre :

Dans le cas où vous ne possédez pas un serveur :

Pour modifier le mot de passe de la session Windows :

1. Cliquer sur le bouton « Démarrer »
2. Ensuite, cliquer sur le bouton « Panneau de configuration »
3. Sélectionner les « Comptes d'utilisateurs »
4. Cliquer sur « Option de connexion »
5. Sélectionner « Mot de passe » puis sélectionner « Changer »

Dans le cas où vous possédez un serveur :

Pour modifier le mot de passe de la session Windows :

1. Appuyer simultanément sur les touches Ctrl + Alt + Suppr.
2. Cliquer sur modifier un mot de passe.
3. Recopier l'ancien mot de passe et en définir un nouveau composé de 12 caractères de type différents (majuscules, minuscules, chiffres, caractères spéciaux) n'ayant aucun lien avec vous (nom, date de naissance...) et ne figurant pas dans le dictionnaire. Ne pas hésiter à consulter les ressources mises à disposition pour créer un mot de passe de qualité.
4. Changer le mot de passe dès qu'une compromission de la session est suspectée.

Ressources utiles :

- CNIL :

[Générer un mot de passe solide](#)

- ANSSI :

[Guide des bonnes pratiques de l'ANSSI](#)

- Cybermalveillance :

[Fiche mots de passe](#)

Pour aller plus loin :

ANSSI :

- [Recommandation relative à l'authentification multifacteurs et des mots de passe](#)

- [Calculer la force d'un mot de passe](#)